

BREFCENTRE Synthèses

Août 2014

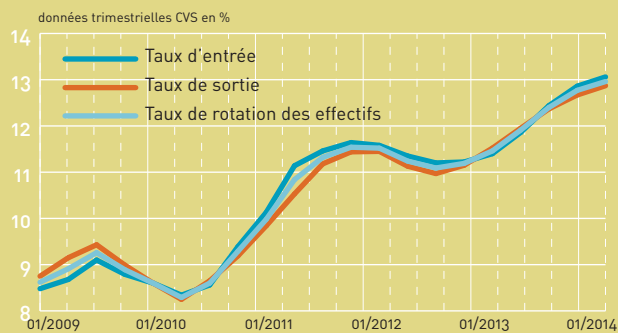
Un turn-over plus important dans les établissements de 10 à 49 salariés

Au 1^{er} trimestre 2014, en région Centre, le taux de rotation de la main d'œuvre, moyenne des taux d'entrée et de sortie, augmente de 0,2 point dans les établissements de 10 salariés ou plus. Il se situe à 13,0 %, soit 1,5 point de plus qu'au 1^{er} trimestre de l'année précédente. Cette progression concerne principalement les établissements de 10 à 49 salariés.

Le taux d'entrée dans les établissements de 10 salariés ou plus croît lui aussi de 0,2 point pour s'établir à 13,1 %. Les établissements de 10 à 49 salariés connaissent un taux d'entrée supérieur d'un point (14,1 %) qui fait suite à une progression trimestrielle de 0,8 point. En revanche, on constate un recul trimestriel du taux d'entrée de 0,2 point pour les établissements de taille plus importante (50 salariés et plus) pour lesquels le taux d'entrée est plus faible (12,4 %).

La part des Contrats à Durée Déterminée (CDD) dans les embauches se stabilise pour l'ensemble des établissements d'au moins 10 salariés et se situe à 83,2% au 1^{er} trimestre de l'année (83,3 % au trimestre précédent). Cependant, on note une progression annuelle de +0,9 point. La construction demeure le secteur qui recourt le moins aux CDD notamment dans les établissements de grande taille où ce type de contrats représente 33,9 % des embauches.

Mouvements de main d'œuvre
dans les établissements de 10 salariés ou plus en région Centre



Source : Dares, EMMO-DMMO
Champ : région Centre, établissements du secteur concurrentiel marchand (hors agricole) de 10 salariés ou plus
Données 2014 provisoires

→ Les mouvements de main d'œuvre au 1^{er} trimestre 2014

Le taux de sortie des établissements de 10 salariés ou plus atteint 12,9 % et connaît une hausse comparable à celle du taux d'entrée, soit +0,2 point en un trimestre avec une progression plus accentuée dans les établissements de 10 à 49 salariés (+0,6 point) et un recul de 0,2 point dans les plus grands établissements (50 salariés et plus).

Le turn-over s'accroît dans le tertiaire (hors commerce)

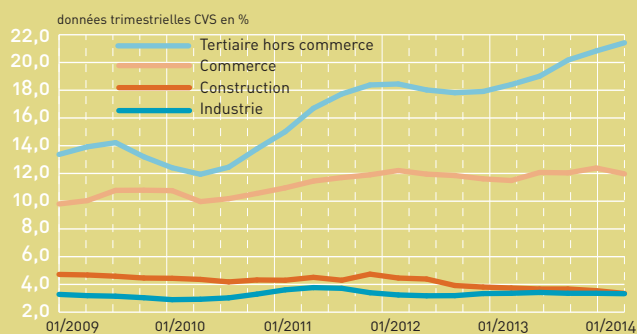
Le taux d'entrée tous secteurs confondus comme le taux de sortie augmentent de +0,2 point ce trimestre. En conséquence, le taux de rotation (ou turn-over) poursuit sa hausse. Il s'établit désormais à 13,0 % soit 1,5 point de plus qu'un an auparavant pour l'ensemble des établissements d'au moins 10 salariés.

Le secteur du tertiaire hors commerce est le moteur de cette hausse. Ce secteur affiche le taux de rotation le plus élevé (21,4 %) mais il est également le seul secteur qui voit ce taux augmenter. En effet, il progresse de +0,6 point sur un trimestre alors que le commerce, l'industrie et la construction présentent des diminutions respectives de -0,4 point, -0,2 point et -0,1 point.

La progression globale du taux de rotation n'est pas imputable aux grands établissements (50 salariés ou plus). Dans ces derniers, l'évolution trimestrielle du turn-over est de -0,2 point contre +0,8 point pour les autres. De plus, depuis un an, le taux de rotation dans les grands établissements a progressé de +0,3 point contre +3,4 points pour les établissements de moindre taille (10 à 49 salariés).

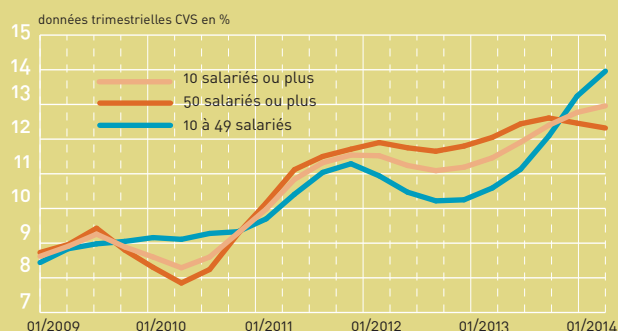
Malgré une évolution trimestrielle du taux de rotation identique à celle de la France métropolitaine, la région Centre continue d'afficher un turn-over inférieur au niveau national (13,0 % contre 14,3 %).

Taux de rotation par grands secteurs



Source : Dares, EMMO-DMMO
Champ : région Centre, établissements du secteur concurrentiel marchand (hors agricole) de 10 salariés ou plus
Données 2014 provisoires

Taux de rotation selon la taille de l'établissement



Source : Dares, EMMO-DMMO
Champ : région Centre, établissements du secteur concurrentiel marchand (hors agricole) de 10 salariés ou plus
Données 2014 provisoires

Stabilisation de la part des CDD dans les embauches

Pour le 7^{ème} trimestre consécutif, le taux d'entrée est en hausse toutes tailles d'établissement confondues. Il s'établit à 13,1% au 1^{er} trimestre 2014 soit 0,2 point de plus qu'au trimestre précédent et 1,7 point de plus qu'au 1^{er} trimestre 2013. Cette hausse trimestrielle est due au dynamisme des établissements de 10 à 49 salariés du secteur tertiaire (hors commerce) qui affichent une hausse du taux d'entrée de +2,1 points sur un trimestre et +7,2 points sur un an.

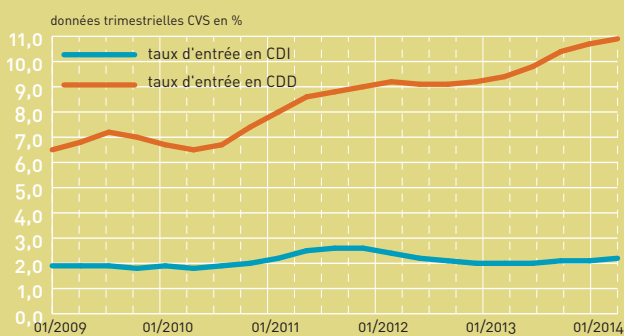
Le secteur du tertiaire (hors commerce) est le seul à afficher une hausse d'entrée ce trimestre, passant de 21,0 % au 4^{ème} trimestre 2013 à 21,6% ce trimestre pour l'ensemble des établissements. Pour les établissements de moins de 50 salariés du tertiaire (hors commerce) la hausse trimestrielle est plus importante (+2,1 points). Le taux d'entrée dans le commerce et réparation automobile chute de -0,4 point sur la même période pour l'ensemble des établissements.

La hausse du taux d'entrée (+0,2 point) s'explique par la progression équivalente du taux d'entrée en CDD tous secteurs confondus liée au dynamisme des établissements de 10 à 49 salariés du tertiaire (hors commerce). En effet, pour ces derniers, le taux d'entrée en CDD progresse de 1,8 point en un trimestre. Par ailleurs, le taux d'entrée en CDI ne régresse pas et au contraire, il poursuit sa lente progression (+0,2 point en un an) sous l'impulsion du secteur tertiaire. La part des CDD dans les embauches demeure à un niveau stable pour l'ensemble des établissements. Ce type de contrat représente 83,2 % des embauches au 1^{er} trimestre 2014. Cependant, cette proportion ne cesse de se contracter dans les établissements de la construction où moins de la moitié des embauches (46,6 %) est réalisée en CDD. Dans les établissements de moins de 50 salariés de ce secteur, la part des CDD dans les embauches est passée en un an de 64,1 % à 53,5 % soit 10,6 points de moins.

Les taux d'entrée diffèrent selon la taille des établissements. Ce sont les grands établissements (50 salariés et plus) qui présentent le taux d'entrée le plus faible (12,4 %) et qui recule de -0,2 point par rapport au trimestre précédent. Dans le même temps, les établissements de moindre taille affichent un dynamisme continu avec un taux d'entrée en progression constante depuis un an (10,6 % au 1^{er} trimestre 2013 contre 14,1 % au 1^{er} trimestre 2014).

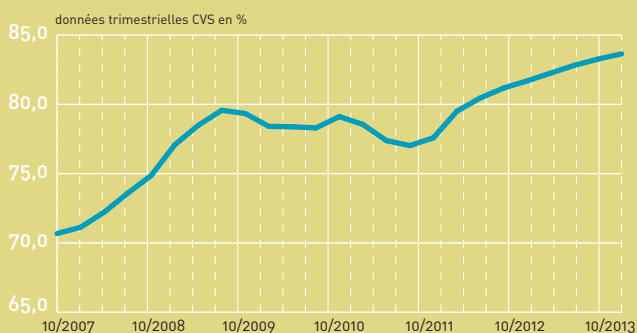
Taux d'entrée

Taux d'entrée en CDD et CDI



Source : Dares, EMMO-DMMO
Champ : région Centre, établissements du secteur concurrentiel marchand (hors agricole) de 10 salariés ou plus
Données 2014 provisoires

Part des CDD dans les embauches



Source : Dares, EMMO-DMMO
Champ : région Centre, établissements du secteur concurrentiel marchand (hors agricole) de 10 salariés ou plus
Données 2014 provisoires

Recul du taux de sortie dans les grands établissements

Le taux de sortie s'établit à 12,9 % au 1^{er} trimestre 2014 soit 0,2 point de plus qu'au trimestre précédent et 1,4 point de plus qu'au 1^{er} trimestre 2013. Cette progression s'observe dans les établissements de petite taille (10 à 49 salariés) qui affichent une hausse trimestrielle de +0,6 point, tandis que dans les établissements de taille plus importante (50 salariés et plus), le taux de sortie diminue de -0,2 point.

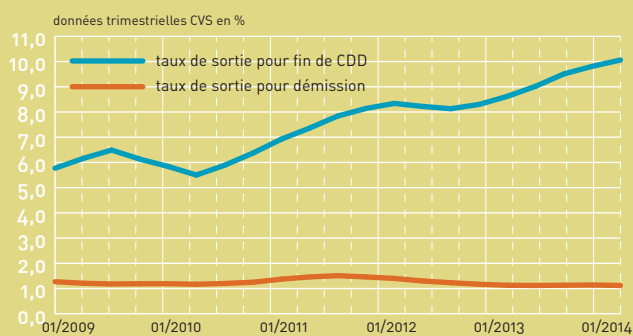
Le taux de sortie diminue dans la construction (-0,3 point) et dans le commerce et réparation automobile (-0,4 point). Ces reculs sont dus aux établissements de moins de 50 salariés qui affichent les baisses plus importantes dans ces secteurs : -0,4 point dans la construction et -0,8 point dans le commerce. Dans l'industrie, le taux de sortie se stabilise à 3,3 %. En revanche, dans le tertiaire, le taux de sortie est le plus important (21,2 %) et fait suite à une hausse trimestrielle de +0,5 point.

Le principal motif de sortie demeure la fin de contrat à durée déterminée. Le taux de sortie pour ce motif est de 10,1 % pour l'ensemble des établissements, mais il atteint 17,8 % dans le tertiaire. Il est à noter que 86,9 % des embauches de ce secteur sont réalisées au moyen d'un CDD. Le taux de sortie pour rupture conventionnelle est stable à 0,2 %, il demeure néanmoins inférieur au taux de licenciement tous motifs confondus (0,5 %) et au taux de démission (1,1 %). Les taux de sortie de ces derniers motifs sont également stables sur les précédents trimestres.

Le taux de démission est cependant plus élevé dans les établissements de petite taille (moins de 50 salariés) où il se situe à un niveau stable de 1,6 % contre 0,8 % pour les établissements de taille plus importante. Le taux de sortie pour fin de période d'essai est également plus important dans les établissements de taille modeste (moins de 50 salariés) où il se situe à 0,6 % contre 0,3 % dans les établissements d'au moins 50 salariés. Les ruptures conventionnelles se situent à des niveaux similaires quelle que soit la taille de l'établissement. Aucun de ces trois motifs de sortie ne connaît d'évolution significative.

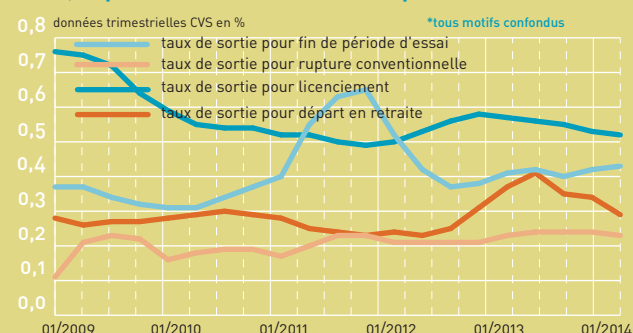
Taux de sortie

Taux de sortie pour fin de CDD et pour démission



Source : Dares, EMMO-DMMO
Champ : région Centre, établissements du secteur concurrentiel marchand (hors agricole) de 10 salariés ou plus
Données 2014 provisoires

Taux de sortie pour licenciement*, fin de période d'essai, rupture conventionnelle et départ en retraite



Source : Dares, EMMO-DMMO
Champ : région Centre, établissements du secteur concurrentiel marchand (hors agricole) de 10 salariés ou plus
Données 2014 provisoires

Mouvements d'entrée selon la nature du contrat et mouvements de sortie selon les principaux motifs dans les établissements d'au moins 10 salariés

	Etablissements de 10 à 49 salariés					Etablissements de 50 salariés ou plus					Etablissements de 10 salariés ou plus				
	2013				2014	2013				2014	2013				2014
	T1	T2	T3	T4	T1	T1	T2	T3	T4	T1	T1	T2	T3	T4	T1
ROTATION															
Taux de rotation															
Ensemble	10,6	11,1	12,1	13,2	14,0	12,0	12,4	12,6	12,5	12,3	11,5	11,9	12,4	12,8	13,0
Industrie	4,3	4,3	4,3	4,3	4,4	3,0	3,1	3,1	3,1	3,0	3,4	3,4	3,4	3,4	3,3
Construction	4,1	4,1	4,1	3,8	3,4	3,1	2,9	2,8	3,1	3,2	3,7	3,7	3,7	3,5	3,3
Commerce réparation automobile et motocycles	8,8	9,6	9,2	9,4	8,6	14,4	14,8	15,1	15,6	15,5	11,5	12,1	12,0	12,4	12,0
Tertiaire hors commerce	16,0	16,5	18,8	21,3	23,2	20,1	20,8	21,2	20,5	20,2	18,4	19,0	20,2	20,8	21,4
Taux d'entrée															
Ensemble	10,6	11,1	12,2	13,3	14,1	11,9	12,4	12,6	12,6	12,4	11,4	11,9	12,4	12,9	13,1
Industrie	3,8	4,1	4,2	4,5	4,5	2,9	3,0	3,0	3,1	3,0	3,1	3,3	3,3	3,5	3,3
Construction	3,8	4,1	4,3	3,7	3,3	3,1	2,7	2,6	2,9	3,2	3,6	3,6	3,7	3,4	3,3
Commerce réparation automobile et motocycles	8,9	9,5	9,2	9,5	8,6	14,3	14,7	15,2	15,8	15,7	11,5	12,0	12,0	12,5	12,1
Tertiaire hors commerce	16,3	16,6	18,9	21,4	23,5	20,0	20,9	21,3	20,7	20,3	18,5	19,1	20,3	21,0	21,6
Taux d'entrée en CDD															
Ensemble	8,0	8,5	9,5	10,6	11,3	10,3	10,7	11,0	10,8	10,6	9,4	9,8	10,4	10,7	10,9
Industrie	2,6	2,5	2,5	2,8	2,9	1,9	2,1	2,0	2,0	1,9	2,1	2,2	2,1	2,2	2,1
Construction	2,5	2,6	2,4	2,0	1,8	1,1	0,9	0,9	1,0	1,1	2,0	2,0	1,9	1,7	1,5
Commerce réparation automobile et motocycles	6,2	6,9	6,6	6,7	5,9	12,6	12,9	13,3	13,7	13,6	9,2	9,8	9,8	10,1	9,7
Tertiaire hors commerce	12,8	13,3	15,6	18,0	19,8	17,9	18,6	19,1	18,4	18,0	15,8	16,4	17,6	18,2	18,8
Taux d'entrée en CDI															
Ensemble	2,6	2,6	2,7	2,7	2,8	1,6	1,7	1,7	1,8	1,8	2,0	2,0	2,1	2,1	2,2
Industrie	1,2	1,6	1,8	1,7	1,6	1,0	1,0	1,0	1,1	1,1	1,0	1,1	1,2	1,2	1,2
Construction	1,4	1,5	1,9	1,7	1,5	2,0	1,8	1,6	1,9	2,1	1,6	1,6	1,8	1,8	1,8
Commerce réparation automobile et motocycles	2,7	2,6	2,5	2,7	2,7	1,7	1,8	1,8	2,0	2,1	2,3	2,2	2,2	2,4	2,4
Tertiaire hors commerce	3,5	3,3	3,3	3,4	3,7	2,1	2,2	2,1	2,3	2,3	2,7	2,7	2,6	2,7	2,8
Part des CDD dans les embauches															
Ensemble	75,6	76,7	78,0	79,8	80,1	86,3	86,6	86,9	85,8	85,4	82,3	82,8	83,4	83,3	83,2
Industrie	68,4	61,5	58,0	61,9	63,9	66,3	68,0	65,7	65,4	62,4	67,0	66,0	63,2	64,2	62,9
Construction	64,1	64,3	56,3	54,1	53,5	34,9	33,5	35,9	35,2	33,9	55,0	55,8	51,2	48,3	46,6
Commerce réparation automobile et motocycles	69,4	72,6	72,2	71,0	68,2	87,9	87,9	87,8	87,1	86,8	80,4	81,5	81,6	80,8	80,0
Tertiaire hors commerce	78,6	80,1	82,4	84,3	84,4	89,3	89,4	90,0	88,9	88,9	85,4	86,0	87,0	87,0	86,9
Taux de sortie															
Ensemble	10,6	11,2	12,0	13,2	13,8	12,2	12,5	12,6	12,4	12,2	11,5	12,0	12,4	12,7	12,9
Industrie	4,8	4,6	4,3	4,1	4,4	3,2	3,2	3,1	3,0	3,0	3,6	3,6	3,4	3,3	3,3
Construction	4,3	4,1	4,0	3,9	3,5	3,2	3,2	3,1	3,3	3,2	3,9	3,7	3,7	3,7	3,4
Commerce réparation automobile et motocycles	8,8	9,7	9,3	9,3	8,5	14,5	14,9	15,1	15,4	15,4	11,5	12,2	12,0	12,3	11,9
Tertiaire hors commerce	15,6	16,4	18,7	21,2	22,9	20,2	20,8	21,1	20,4	20,1	18,3	19,0	20,1	20,7	21,2
Taux de fin de CDD															
Ensemble	7,0	7,6	8,6	9,7	10,3	9,7	10,0	10,2	9,9	9,9	8,6	9,0	9,5	9,8	10,1
Industrie	2,8	2,5	2,0	1,6	1,6	1,6	1,6	1,5	1,5	1,5	1,9	1,8	1,6	1,5	1,5
Construction	1,2	1,5	1,6	1,5	1,3	0,8	0,7	0,6	0,7	0,7	1,1	1,3	1,2	1,2	1,1
Commerce réparation automobile et motocycles	5,0	5,7	5,4	5,5	5,2	11,5	11,9	12,0	12,4	12,4	8,1	8,6	8,5	8,8	8,7
Tertiaire hors commerce	11,4	12,2	14,6	17,1	18,8	17,2	17,7	18,1	17,3	17,2	14,8	15,4	16,6	17,2	17,8
Taux de démission															
Ensemble	1,5	1,5	1,6	1,6	1,6	0,9	0,8	0,8	0,8	0,8	1,1	1,1	1,1	1,1	1,1
Industrie	0,5	0,5	0,8	1,1	1,4	0,4	0,3	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,5	0,6	0,6
Construction	1,4	1,1	0,9	1,0	0,9	0,7	0,7	0,7	0,8	0,9	1,2	0,9	0,9	0,9	0,9
Commerce réparation automobile et motocycles	1,7	2,0	2,0	1,9	1,7	1,3	1,3	1,3	1,3	1,2	1,5	1,7	1,6	1,6	1,5
Tertiaire hors commerce	1,9	1,9	1,9	1,9	1,9	1,2	1,1	1,1	1,0	1,0	1,5	1,5	1,4	1,4	1,4
Taux de licenciement (tous motifs confondus)															
Ensemble	0,7	0,6	0,6	0,6	0,6	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,6	0,6	0,5	0,5	0,5
Industrie	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,5	0,5	0,5
Construction	0,7	0,5	0,5	0,5	0,4	0,6	0,7	0,7	0,6	0,5	0,7	0,6	0,5	0,5	0,5
Commerce réparation automobile et motocycles	0,6	0,6	0,5	0,5	0,5	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,5
Tertiaire hors commerce	0,7	0,7	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,5	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6
Taux de rupture conventionnelle															
Ensemble	0,3	0,4	0,4	0,4	0,3	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2
Industrie	0,5	0,5	0,3	0,3	0,3	0,2	0,2	0,2	0,2	0,1	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2
Construction	0,3	0,3	0,4	0,4	0,5	0,3	0,3	0,2	0,2	0,2	0,3	0,3	0,4	0,3	0,4
Commerce réparation automobile et motocycles	0,3	0,4	0,4	0,4	0,4	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,3	0,3	0,3	0,3
Tertiaire hors commerce	0,3	0,3	0,3	0,4	0,3	0,1	0,1	0,1	0,1	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2
Taux de fin de période d'essai															
Ensemble	0,6	0,6	0,5	0,6	0,6	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4
Industrie	0,1	0,1	0,0	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Construction	0,1	0,2	0,2	0,1	0,0	0,4	0,3	0,3	0,4	0,4	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2
Commerce réparation automobile et motocycles	0,6	0,7	0,6	0,7	0,5	0,5	0,5	0,5	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,5
Tertiaire hors commerce	0,8	0,9	0,8	0,9	1,0	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,6	0,6	0,6	0,6	0,7
Taux de départ en retraite															
Ensemble	0,3	0,3	0,3	0,2	0,2	0,4	0,5	0,4	0,4	0,3	0,4	0,4	0,4	0,3	0,3
Industrie	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,5	0,5	0,5	0,4	0,4	0,5	0,5	0,4	0,4	0,4
Construction	0,2	0,3	0,2	0,3	0,2	0,4	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,2
Commerce réparation automobile et motocycles	0,3	0,3	0,2	0,1	0,1	0,2	0,3	0,2	0,2	0,2	0,3	0,3	0,2	0,2	0,1
Tertiaire hors commerce	0,3	0,3	0,3	0,3	0,2	0,4	0,5	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,3

Champ : région Centre, établissements du secteur concurrentiel marchand (hors agricole) de 10 salariés ou plus

Données 2014 provisoires, en CVS et en %. - Source : Dares, EMMO-DMMO

Note : Les autres cas (accidents, décès ...) complètent le détail présenté des sorties. Les entrées et les sorties sont hors transferts entre établissements d'une même entreprise.

MÉTHODOLOGIE

Les données sur les mouvements de main-d'œuvre sont issues de deux sources statistiques distinctes:

- **La déclaration mensuelle des mouvements de main-d'œuvre (DMMO)** : chaque mois, les établissements de 50 salariés ou plus adressent à l'administration un relevé détaillé des contrats conclus ou résiliés durant le mois précédent.
- **L'enquête sur les mouvements de main-d'œuvre (EMMO)** : chaque trimestre, la Direction de l'Animation de la Recherche, des Etudes et des Statistiques (DARES) interroge les établissements de 1 à 49 salariés à l'aide d'un questionnaire comparable au formulaire déclaratif. Au niveau national, environ 50 000 établissements sont interrogés selon un sondage stratifié, par zone d'emploi, secteur d'activité et tranche de taille.

Le champ porte sur le secteur concurrentiel (industrie, construction et tertiaire) de France métropolitaine. Sont en particulier exclus les administrations publiques, les collectivités territoriales, les principaux établissements publics, les établissements relevant de la Défense nationale et les établissements de travail temporaire. Les résultats s'appuient sur la nomenclature d'activité des établissements en Naf rév 2. Les données sont corrigées des variations saisonnières (CVS). Les CVS sont révisées chaque trimestre. La prise en compte de répondants retardataires et de corrections supplémentaires apportées à certaines déclarations peut également conduire à une révision des séries trimestrielles antérieures.

Le taux de rotation (ou turn-over) est la moyenne des taux d'entrée et de sortie. Les taux d'entrée et de sortie sont calculés hors transferts entre établissements d'une même entreprise. Les missions d'intérim ne sont pas prises en compte dans les mouvements de main-d'œuvre au cours du trimestre.

Pour une période donnée, le **taux d'entrée (respectivement de sortie)** est le rapport entre le nombre total d'entrées (respectivement de sorties) de la période et l'effectif moyen sur la période. La différence entre le taux d'entrée et le taux de sortie ne reflète qu'approximativement l'évolution de l'emploi car la prise en compte de la démographie des entreprises est très délicate. Cette différence n'est pas commentée.

Les entrées comprennent les embauches en contrat à durée déterminée et en contrat à durée indéterminée. Les contrats à durée déterminée comprennent les contrats d'apprentissage et les contrats aidés, à la différence d'autres sources comme l'enquête Emploi de l'Insee. **Les sorties** comprennent les fins de contrat à durée déterminée, les démissions, les licenciements économiques et pour motif personnel, les départs à la retraite, les fins de période d'essai et les ruptures conventionnelles.

Taux d'entrée = Nombre total d'entrées d'une période / Nombre de salariés, en moyenne sur la période

Taux de sortie = Nombre total de sorties d'une période / Nombre de salariés, en moyenne sur la période

Taux de rotation = [Taux d'entrée + Taux de sortie] / 2

Remarque : en 2011 le mode de collecte de la DMMO et de l'EMMO a changé. La centralisation de la collecte des mouvements de main-d'œuvre effectuée début 2011 permet désormais un meilleur traitement des anomalies de mouvements de main-d'œuvre des établissements présentant des rotations élevées. En particulier, les taux d'embauches en CDD et de sorties pour fin de CDD dans les secteurs, notamment du tertiaire, qui ont le plus recours à de tels types de contrats, sont mieux mesurés.



Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (DIRECCTE) du Centre

12, place de l'Étape - CS 85809 - 45058 ORLEANS
CEDEX 1

Téléphone : 02 38 77 68 00 Fax : 02 38 77 68 01
www.centre.travail.gouv.fr

Directeur de la publication : Patrice GRELICHE

Réalisation : Nadia BOUDOU (Service Etudes
Statistiques Evaluation)

Mise en page : Sylvie GAILLOT